



Flash n.19

Date : 4 juillet 2018

Expéditeur : UD CGT 93

Nombre de pages (y compris celle-ci) :

Destinataires : UL/US

N/Réf. : KB/EA

4 camarades d'ENEDIS-GRDF Noisy le Sec assignés aujourd'hui au TGI de Bobigny ! Leur crime défendre le bien commun ! Solidarité !

Ce matin une trentaine de grévistes d'Enedis-Grdf et des militants de la cgt 93 étaient venus témoigner au TGI de Bobigny de leur solidarité à nos camarades injustement poursuivis par la direction du site de Noisy le Sec. Les quatre camarades, tous des responsables du syndicat, sont visés pour casser du militant et le mouvement collectif de grève.

Les salariés d'ENEDIS luttent contre la privatisation, pour une entreprise de l'énergie 100% public, pour l'emploi, les salaires.

En Ile de France se sont 4 autres procédures dans des Tribunaux de Grandes Instances qui touchent des salariés en lutte sur différents sites.

La finance a sorti le bâton, engageons en grand la solidarité !

Le jugement de nos camarades sera rendu le 6 juillet. L'avocat de la CGT a été opiniâtre et a démonté les arguments fallacieux de la direction. Mais nous devons craindre une justice de classe. Cela n'entame aucunement la détermination de nos camarades : leur lutte est la nôtre !

Déjà 500 euros ont été collectés. Après plus de deux semaines de grève renforçons notre solidarité !

Les chèques sont à envoyer à : Bourse départementale du travail - UD CGT 93 – 1, place de la Libération 93016 Bobigny Cedex

Chèque à l'ordre : entraide et solidarité aux salariés du 93 et leur famille

Ecrire au dos du chèque : solidarité Enedis Noisy-le-Sec

Fraternellement